

Lycée Jean d'Alembert

GUIDE DE LA RENTRÉE

ECOLE MATERNELLE



ANNÉE 2019

Chers Parents,

Nous avons débuté une nouvelle année scolaire.
Toute l'équipe des enseignantes et du personnel de l'École Maternelle souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui intègrent le lycée Jean d' Alembert et souhaite également que chacun des enfants débute cette année dans les meilleures conditions.

Proviseur: Pierre Puget

Directrice de l'école primaire: Anne-Gaëlle Soyer

Coordinatrice de l'école maternelle: Sophie Luna

Téléphones

Maternelle: 322512017 - 322512018 (couloirs)

Primaire : 322512006 (secrétaire)

Adresses électroniques :

Lycée: info@dalembert.cl

Coordinatrice Maternelle: sluna@dalembert.cl

Directrice Primaire: directeurprimaire@dalembert.cl

Secrétaire Primaire : vdoerr@dalembert.cl

Suggestions et commentaires : sugerencias@dalembert.cl

APA : apa@dalembert.cl

Nous vous invitons à consulter très régulièrement votre courrier électronique ainsi que le site de l'école (<http://www.jdalembert.org>)



HORAIRES 2019

TOUS LES NIVEAUX

MATIN

Accueil tous les jours	De 8h00 à 8h15
Horaires de classe Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h15 à 12h55
Mercredi	8h15 à 13h25

L'accueil des enfants se fait à partir de **8h00**. Il existe une garderie à partir de 7h45 sur inscription uniquement (voir secrétariat du primaire).

APRÈS-MIDI

Activité complémentaire (sur proposition de l'enseignant) :	MS et GS Le Mercredi de 14h05 à 15h05
Ateliers extra-scolaires (inscriptions via web)	Lundi, Mardi et Jeudi De 14h05 à 15h05

Début des ateliers : lundi 11 mars

Pour le bien être de votre enfant, nous vous demandons d'être ponctuels le matin ainsi qu'à la sortie de l'école.

Si l'attente est trop longue après l'heure de sortie, les parents devront reprendre leur enfant auprès de la vie scolaire du primaire (partie centrale du lycée).

PERSONNEL ENSEIGNANT

Niveau	salle	Enseignante	ASEM
Toute Petite Section (TPS)	1	Karina Binet	Adela Carvajal
Petite Section A (PS-A)	2	Roxana Casas Cordero	Marcela Muñoz
Petite Section B (PS-B)	10	Ximena Lopez	Gleisa Castillo
Moyenne Section A (MS-A)	6	Joanna Cortese	Paola Vásquez
Moyenne Section B (MS-B)	3	Monique Oligier	Maritza Farías (Jennifer Campos)
Moyenne Section C (MS-C)	4	Adriana Gonzalez	Ester Tapia
Grande Section A (GS-A)	8	Claudia Gatica	Jessica Gutiérrez
Grande Section B (GS-B)	11	Blanca Polo	Viviana Araya
Grande Section C (GS-C)	7	Sophie Luna	Constanza Rojas
Enseignantes en espagnol : Angélica Celpa Valentina Vila			
Enseignantes pour le français (FLE) : Céliane Carmona et Julia Yevnine			
Enseignante remplaçante: Gloria Guzman			
ASEM remplaçante : Myrna Ulloa			
Psychopédagogue: Beatriz Quiroga.			
Psychologue: Sofía Paz Bornscheuer			

CAHIER DE LIAISON

Dès le début de l'année, il vous sera remis un cahier commun à tous les élèves qui servira de cahier de correspondance entre la maison et l'école.

Ce cahier contient quelques informations sur notre établissement. Vous devrez y noter dès la rentrée les données personnelles ainsi que le nom des personnes autorisées à retirer votre enfant. **Aucun élève ne sera remis à une personne non autorisée ni à un mineur.** Le règlement intérieur de l'école est consultable sur le site web.

Le cahier de correspondance devra être consulté tous les jours, signé et remis sans faute dans le sac de l'enfant.

N'hésitez pas à y écrire toutes les informations nécessaires et communications que vous estimez importantes.

Toutes les absences doivent être signalées et justifiées via l'application PRONOTE dès le 1^{er} jour de l'absence. Aucune autorisation d'absence n'est accordée par l'établissement pour des voyages personnels hors congés scolaires. Le calendrier scolaire est disponible sur l'agenda et sur le site de l'établissement.

DÉJEUNER

Plusieurs activités ont lieu l'après-midi : activités complémentaires, ateliers périscolaires...

Dans ce cas, les enfants inscrits déjeuneront à l'école. Avec l'achat de tickets, le restaurant vous propose un menu. S'il ne vous convient pas, vous avez la possibilité d'amener le repas de la maison sous certaines conditions :

- Pour des raisons sanitaires et logistiques, il est impossible de réchauffer les repas (amener un repas froid ou un thermos qui maintient longtemps le chaud). Celui-ci devra être remis à l'enfant dès le matin. **Aucun repas ne sera accepté dans la matinée.**

Dans tous les cas, l'enseignante ou le personnel auxiliaire devra être prévenu par l'intermédiaire du cahier de liaison (« cocavi » ou « casino »). Sans information, l'enfant déjeunera automatiquement avec un ticket facturé à la famille.

VÊTEMENTS ET OBJETS

L'uniforme n'est pas obligatoire à l'école Maternelle. Mais nous demandons un tablier qui reviendra à la maison les vendredis pour être lavé.

Il est bon de savoir que l'enfant travaille, joue, court et fait de la gymnastique tous les jours à l'école. Sa tenue doit donc être d'usage courant, confortable et facile à détacher de façon autonome (chaussures, pantalon...). Les jours de grand soleil, nous vous conseillons de lui mettre une casquette.

Tout vêtement doit être marqué avec le nom de l'élève afin d'éviter, autant que possible, les pertes.

L'enfant a toujours tendance à vouloir apporter des jouets ou objets personnels à l'école. Nous vous invitons à les convaincre doucement d'abandonner cette habitude pour éviter pertes et drames éventuels.



LA COLLATION

A partir de la Moyenne Section, les enfants apprennent à manger leur collation du matin de façon autonome, pendant le temps de récréation. Les enseignantes les guideront peu à peu mais il faudra prévoir une collation facile à consommer. Nous comptons sur vous pour instaurer de bonnes habitudes ainsi qu'une alimentation saine.

Afin d'habituer les enfants à boire de l'eau naturelle, nous n'accepterons pas de jus pour les collations. Nous offrons de l'eau potable du robinet mais chaque enfant pourra apporter une petite bouteille d'eau tous les jours si vous le préférez.



ENTREVUES AVEC L'ENSEIGNANTE

A tout moment de l'année, vous pouvez solliciter une entrevue personnelle avec l'enseignante. Celle-ci peut également souhaiter vous rencontrer. Ces échanges permettent d'avoir des informations sur le déroulement de la scolarité de votre enfant et d'exprimer vos préoccupations. Les rendez-vous se feront par le biais du cahier de liaison ou par téléphone, en dehors des heures de classe.

RÉUNIONS GÉNÉRALES AVEC LES PARENTS

Une réunion est prévue en début d'année et à la fin du 1^{er} semestre. En fin d'année et aussi souvent que nécessaire, à la demande des parents ou des enseignants, les parents sont reçus individuellement.

Nous soulignons l'importance de ces réunions où vous pourrez connaître les enseignantes et dialoguer avec elles, prendre contact avec les autres parents, vous informer sur les projets pédagogiques et poser des questions. Nous comptons sur votre participation.

Lors de la 1^{ère} réunion, des parents représentants de classe seront élus pour être les porte-paroles auprès des instances officielles de l'établissement tel que le conseil d'école ou le Conseil d'établissement.



CALENDRIER DES VACANCES

Automne : Du lundi 29 avril au vendredi 10 mai.

Hiver : Du lundi 15 juillet au mercredi 31 juillet.

Fêtes chiliennes : Du lundi 16 au vendredi 20 septembre

Printemps : Du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre

Dernier jour de classe : vendredi 20 décembre

LES TEMPS FORTS

Quelques dates à retenir (celles-ci sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année) :

Avec les parents	En interne
Réunions début d'année à 18h : TPS et PS: vendredi 1 ^{er} mars MS : lundi 4 mars GS : mardi 5 mars	
Fête des parents : Vendredi 26 avril	Fête du Chili : Vendredi 13 septembre
Fête de la France: Jeudi 11 juillet	Semaine des sciences : octobre
Kermesse : Novembre	
Acte de fin d'année Décembre	

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

Des temps d'activités complémentaires hors temps scolaire sont organisés à partir de la Moyenne Section afin d'apporter un complément pédagogique aux élèves qui en ont besoin et leur donner toutes les chances de réussir dans leur parcours scolaire. Ce complément d'enseignement est offert sur convocation des enseignantes, mais non obligatoire. Ces heures sont gratuites pour les familles et sous la responsabilité des enseignantes de l'école maternelle.

Une fois le soutien accepté par la famille, celle-ci s'engage à laisser son enfant pour la période indiquée.

Ces heures complémentaires auront lieu :

Le mercredi de 14h05 à 15h05

APPUI SPÉCIFIQUES

Selon les besoins recensés, un enfant pourra éventuellement être observé, évalué et soutenu par la psychopédagogue ou la psychologue de l'école.

Tout enfant a le droit à la réussite scolaire à le faire grandir dans les meilleures conditions et l'école s'engage avec le soutien des familles,

N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Nous proposons différentes activités extra-scolaires les **lundis, mardis et jeudis** à partir de la Moyenne Section.

Ces activités sont programmées trimestriellement et ont une durée d'une heure.

Nous conseillons que l'enfant ne reste pas plus de deux après-midis afin de ne pas surcharger sa présence à l'école.

La liste des ateliers proposés est publiée sur notre site web et l'inscription se fait en ligne.

SORTIES

Dans le cadre des différents projets, plusieurs sorties pédagogiques sont organisées en dehors de l'école et sont régies par un strict règlement de sécurité.



LE PORTFOLIO

Chaque élève, selon le niveau, élaborera un dossier personnel nommé « Portfolio » qui pourra le suivre sur plusieurs années. Vous pourrez le consulter régulièrement et apprécier les travaux, les progrès et les réussites de votre enfant.

Nous vous avons demandé également une clé USB qui servira à collecter de nombreuses informations sur les activités en classe.



Ponctualité:

Quand il arrive à l'école tous les matins, votre enfant a besoin d'un temps d'adaptation pour faire la transition de la maison à l'école. L'horaire d'accueil (**8h00 à 8h15**) est prévu à cet effet et joue un rôle important dans l'intégration de l'enfant à l'école : il peut échanger avec ses camarades, avec l'enseignante ou l'ASEM, choisir librement une activité et prendre du plaisir à être en classe. S'il arrive en retard, il devra commencer les activités régulières, sans transition. La classe commence à **8h15**.

Un enfant aura du plaisir à venir le matin s'il a dormi un minimum de 10 heures. Soyez exigeants sur l'heure du coucher.

Pour son bénéfice, veuillez être ponctuels le matin comme à la sortie afin d'éviter des angoisses inutiles (**l'enfant qui arrive après 8h15 est en retard**)

Autonomie :

Un des apprentissages premiers à l'école maternelle est l'autonomie de l'enfant dans ses activités quotidiennes. Il est donc impératif qu'à la maison il soit également encouragé à être responsable de ses affaires et réaliser des tâches « tout seul » telles que s'habiller, ranger, préparer son sac de l'école... dès le plus jeune âge. Il en est très capable !

Relation école/famille :

Dès que l'enfant intègre l'école, il a un « espace de vie » qui vous échappe. C'est normal, l'enfant commence sa propre vie et développe sa propre personnalité. Il faut la respecter. Néanmoins, il est essentiel que vous vous penchiez sur ses activités, que vous communiquiez avec l'enseignante, que vous participiez à la vie de l'école et que vous consultiez ses travaux et livrets.

L'école est source de plaisir pour l'enfant : le respect des règles et des normes lui donnera un sentiment de sécurité qu'il saura apprécier si, à la maison, il connaît également ses limites.

Restons partenaires dans l'éducation de votre enfant.

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE
SCOLAIRE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT**